

Préambule - Mon cadre de référence pour la triche au bridge

Michael Rosenberg 30 déc.2020

La triche au bridge

Il n'y a pas de vérité intrinsèque ici. Ce qui suit ne sont que mes opinions. Je fais cela pour créer un cadre de référence pour tous les commentaires que je ferai sur l'un des différents fils de discussions sur la «triche».

Deux questions fondamentales dont je veux discuter. Comparer la tricherie dans le bridge au crime dans la vraie vie; et en comparant les diverses formes de tricherie au bridge - évaluer lesquelles sont «pires».

Je ne discuterai PAS ici des méthodes pour exposer / prouver la tricherie.

J'aime comparer le pont à la vie. Dans la vie, lorsque les autorités poursuivent quelqu'un, il existe de nombreuses garanties pour l'accusé. « Innocent jusqu'à preuve du contraire » et « Pour être reconnu coupable, il faut doute raisonnable » sont deux normes qui protègent l'accusé. Je pense que ces normes, et bien d'autres, sont nécessaire dans la vie - parce que j'ai été élevé pour croire (et je crois encore) qu'il vaut mieux laisser dix coupables meurtriers en liberté que d'exécuter un innocent. Une partie de cette croyance est motivée par le fait que ceux qui sont pauvres et/ou n'ont pas la capacité de bien se défendre, ne doivent pas souffrir parce que ceux au pouvoir veulent faire un exemple.

Mais la plus grande partie de cette croyance est que je ne veux pas voir une « erreur » être cause de la destruction d'une vie - soit littéralement (via la peine de mort ou une longue peine de prison), soit au sens figuré (via une peine de prison, perte d'argent et/ou perte de réputation).

Dans un contexte de bridge, la tricherie est à peu près le pire crime possible, les pires formes étant « analogues » aux pires crimes tels que le meurtre, l'enlèvement et le viol. Si j'aime dire « le bridge est comme la vie » ou même « tout ce qui fait la vraie vie est vrai quelque part dans le bridge » (un de mes phrase favorite), ne devrais-je pas regarder les accusateurs et les accusés de la même manière que dans la vie?

Avant 2015, je pensais peu ou prou « vous ne pouvez accuser personne de tricher » et « vous ne pouvez condamner personne de tricher, sauf si vous en êtes pratiquement certains ». Je considérais comme mauvais qu'il y ait de la triche qui ne soit pas dénoncée, mais comme un désastre si un joueur / une paire innocente était condamné (et très mauvais s'il n'était qu'accusé).

C'était indépendant même d'éventuelles répercussions juridiques. De plus, j'ai toujours voulu croire que les paires suspectes pouvaient être innocentes. Comme Fantoni-Nunes - j'espérais que ce que les experts autour de moi disaient était faux.

Deux choses m'ont fait penser différemment. Premièrement, Fisher-Schwartz - que même moi étais sûr qu'ils trichaient ; deuxièmement, Boye est venu et a complètement changé ma façon de penser grâce à sa bravoure. Son point de vue était que, avec toute

cette tricherie que nous « connaissions », nous ne pourrions pas avoir de « vrai bridge » à moins, et jusqu'à ce que, nous nous débarrassions de celle-ci. Si nous nous débarrassons de cinq paires de tricheurs, mais qu'une paire innocente était suspendue (ou simplement suspectée/accusée) c'est une grosse « victoire » nette.

Je crois maintenant que c'est vrai. Je n'assimile plus une fausse accusation (ou, pire, une condamnation) au bridge comme je le fais dans la vie. Maintenant, je considère la tricherie au bridge comme le désastre, l'accusation d'une paire / joueur innocent comme « regrettable » et la punition de bridgeurs innocents comme « très regrettable ».

Alors, quelle est la punition appropriée à mon avis pour tricherie? Ce n'est pas une question facile car, pour moi, cela doit être combiné avec ce qui est le mieux pour la communauté. Le mieux est que nous arrêtions la triche - et que ceux qui ont triché avouent.

Je n'ai pas fait autant de commentaires jusqu'à présents (du moins, pas à mon souvenir!) sur les forums de discussions de triche. J'ai juste écrit un article en juillet, mais il y avait tellement de voix et d'opinions que je sentais que je ne ferais qu'ajouter à la cacophonie (ce qui est probablement tout ce que je vais faire maintenant).

Voici une lettre que j'ai écrite à deux amis qui étaient « impliqués » dans une enquête sur la tricherie en ligne.

- « Je pense que cette année a été une grande « nouveauté » pour tout le monde. Même si je pense que c'est horrible de tricher, je comprends aussi que ce ne soit pas tout à fait la même chose en ligne que lors du bridge « normal ».

Le bridge en ligne a une réputation de triche. Et il y en a peut-être qui ont triché parce qu'ils pensaient que beaucoup d'autres le faisait ; Pas une bonne excuse, mais ...

Procédure d'amnistie pour les tricheurs sur plateforme de l'année 2020

Je propose une amnistie pour les « Tricheurs Covid 19 ». Les organisateurs d'événements - autant que nous pouvons obtenir de l'USBF, ACBL, EBL, WBF, ALT, OCBL etc. conviennent que les «confesseurs» seront autorisés à participer normalement.

L'amnistie serait pour les complices et / ou les tricheurs individuels.

Voici ce que le confesseur devrait faire:

- a) Admettre qu'ils ont triché
 - b) Promettre qu'ils ne tricheront plus jamais
 - c) Dire sur quelle période ils ont triché
 - d) Dire comment ils ont triché
 - e) Dénoncer quels autres joueurs ils savent avoir triché
- S'ils le font, je les considérerai comme «réintégrés».

Les enquêtes se poursuivront sur ceux qui n'ont pas avoué. Et les organisations prendront des mesures contre ceux qui sont pris sur le fait, mais n'ont pas avoué.

Je pense que si cela peut être mis en œuvre, il y a une chance de beaucoup d'aveux - et nous pourrions jouer quelque chose beaucoup plus proche du vrai bridge.

Ouvert aux suggestions pour une meilleure présentation - j'ai écrit ceci rapidement - J'aimerais entendre vos suggestions.

« Pénalité », « Amnistie », et « Importance » de la triche

Juste pour être clair, ce n'est pas que je pense que la tricherie sur plateforme était « acceptable ». La tricherie est horrible. Mais c'était tellement hors de contrôle que je cherchais une solution pratique qui pourrait « résoudre » le problème.

J'ai fini par ne pas écrire l'article car j'ai compris que d'autres aveux allaient arriver, et je ne voulais pas « marcher sur les pieds » de ceux qui faisaient tout le travail d'enquête et autre.

En ce qui concerne la comparaison des différentes formes de triche, il existe différentes catégories à considérer:

- 1) Importance de l'événement
- 2) Jeu en ligne ou en direct
- 3) Forme de tricherie (auto-kibbitz ou collusion)
- 4) Prémédité ou impulsion du moment
- 5) A avoué, nié ou est resté silencieux
- 6) A poursuivi ou menacé de poursuivre les accusateurs (ou non).

Un argument fréquent que je vois (et entend) est de savoir quelle forme de triche, de l'auto-kibbitz ou de la collusion est « pire ». Avant 2020, il y a eu très peu de discussions sur l'auto-kibbitz. Il n'y avait pratiquement pas de bridge en ligne sérieux avant 2020.

Je suppose que l'équivalent aurait pu être, en bridge présentiel, si quelqu'un s'était tenu dans la salle Vugraphe ou avait utilisé leur téléphone pour regarder les mains. Mais, surtout, toute l'emphase au bridge était mise sur la collusion.

Lorsque 2020 est arrivé et que le bridge est passé en distanciel, les choses ont changé. Ce bridge sur plateforme, que les « top-joueurs » considéraient comme « ne peut être sérieux, tout au plus une distraction », est devenu soudainement beaucoup plus sérieux - car c'était maintenant le seul bridge que nous avions.

Il a fallu un peu de temps à certaines personnes pour se rendre compte qu'il y avait beaucoup d'auto-kibbitz en cours, à tous les niveaux. Les utilisateurs peuvent se connecter de manière anonyme ou se connecter en tant qu'une autre personne et voir les quatre mains lorsqu'ils ne devraient en voir qu'une seule (pour les enchères et l'entame) ou deux mains (pour le reste du jeu).

Je comprends qu'agir de la sorte est un défaut de caractère. Mais, à l'époque, je pense que beaucoup l'ont vu différemment parce que « de toute façon, le bridge sur plateforme n'est pas du bridge ». Pour certains, cela revenait probablement à regarder la notice pour voir la réponse à un puzzle.

À présent, il convient de souligner que l'auto-kibbitz est « pire » que la collusion dans le sens où l'information est « complète » - le jeu est totalement détruit.

Alors qu'une paire de connivence ne peut avoir des informations complètes qu'après l'entame. Et, souvent, les informations illégales transmises ne sont qu'une partie de l'ensemble - il est donc plus probable que l'on puisse jouer des mains réelles contre une paire de connivence.

En fait, lorsque les complices sont déclarants, le jeu de la donne se rapprochera de la « normale ».

Une fois qu'il est devenu clair qu'ils pourraient être « trahis » via les informations de connexion ainsi que via l'analyse des mains elles-mêmes, les tricheurs se sont arrêtés ou sont devenus plus prudents.

Bien sûr, il y a toujours le problème de « l'analyse des mains » qui persiste au moment même où j'écris. Je pense que cela affecte davantage les événements organisés en Europe que les événements organisés par les États-Unis.

Nous ne devrions pas jouer au bridge là où les joueurs peuvent kibbitzer une donne qu'ils jouent, donc avoir une connaissance des 4 mains - mais c'est un sujet pour un autre forum..

Malgré la « gravité plus importante » théorique, j'ai initialement (jusqu'en juin) considéré l'auto-kibbitz comme « tricherie moins grave » que la collusion, et était prêt à donner à ceux qui trichaient une énorme période d'interdiction. Je ne souhaite plus leur donner la même période comme je l'ai fait, mais je suis toujours prêt à être indulgent envers les « primo-tricheurs », SI c'est le meilleur moyen d'en obtenir plus d'aveux. Mais maintenant je ressens les choses différemment. Quiconque s'auto-kibbitz depuis juillet commet un crime aussi grave que la collusion (peut-être même pire). Alors, quel est mon « ordre d'évaluation » des différentes formes de triche ? Je suppose que je pourrais essayer d'en lister 1 à 50 en fonction de tous les variables possibles ... Pour l'instant, je n'essaierai pas.

Pour résumer, je pense que les condamnations pour tricherie au bridge devraient avoir un seuil significativement plus bas que les condamnations par un tribunal pénal; que la punition pour tricher maintenant devrait être sévère (dans certains cas expulsion); et que dans les premiers mois qui ont suivi notre «déménagement» en distanciel, la triche était «moins pire», mais a encore besoin d'une punition importante.

Encore une fois, rappelons simplement à tout le monde, il n'y a pas de « vérité » ici. Ceci est simplement mon avis, pour éclairer mes autres tribunes donné dans le cadre de ce que je dis sur d'autres forums de discussions.